

**HOPITAL INTERCOMMUNAL DE LA PRESQU'ILE
(HIPI)
GUERANDE- LE CROISIC**

Service HTP SMR
*(Hospitalisation à Temps Partiel de Soins Médicaux et de
Réadaptation)*

SESSION POLYVALENT



*Vous allez prochainement être accueilli, au sein de notre
unité, dans un cadre hospitalier, où la qualité et la sécurité
des soins, font l'objet d'une attention particulière.*

**Cette plaquette vous présente le service et un résumé de son
fonctionnement.**

Dr Nathalie RAOUL (Médecin responsable du service)

LE PROGRAMME DE SOINS

Le projet thérapeutique de votre séjour, prend sa source dans la proposition d'une réévaluation multidisciplinaire de votre situation médico-psycho-sociale. L'objectif est de construire et d'accompagner un projet de soins individualisé et cohérent, afin de renforcer votre autonomie.

Le programme de soins s'articule autour des thèmes, qui sont ceux :

- ✓ Du bilan et de la valorisation de vos capacités de mémoire et de déplacement ;
- ✓ De la réadaptation des gestes de la vie quotidienne ;
- ✓ De l'adaptation de votre environnement ;
- ✓ De la recherche d'un accompagnement humain adapté à vos besoins.

L'intention de l'équipe soignante sera d'optimiser votre autonomie pour continuer à vivre au mieux, aidé de votre entourage, avec vos maladies chroniques.

Les différents professionnels de l'unité sont :

- ✓ Un Praticien Hospitalier, Gériatre (Responsable médical).
- ✓ Une cadre de santé infirmière (Responsable paramédical).
- ✓ Une Infirmière Diplômée d'Etat, Coordinatrice (IDEC)
- ✓ Des aides-soignantes, Assistantes de Soins en Gérontologie (ASG).
- ✓ Un aide-soignant, Thérapeute en Relaxation.
- ✓ Des kinésithérapeutes.
- ✓ Un ergothérapeute.
- ✓ Une orthophoniste.
- ✓ Un Enseignant en Activité Physique Adaptée (EAPA).
- ✓ Une diététicienne.
- ✓ Une assistante sociale.
- ✓ Une psychologue.
- ✓ Une neuropsychologue.

Tout au long de votre séjour, l'IDEC et l'ASG seront vos interlocutrices privilégiées.

Tous les matins, vous serez accueilli par ces deux professionnels, qui vous expliqueront le déroulement de vos activités thérapeutiques journalières.

L'ASG sera à vos côtés, pour vous accompagner, dans les actes de la vie quotidienne, et vos déplacements, selon votre degré d'autonomie. Les espaces, dont vous allez bénéficier, sont sécurisés et adaptés au handicap.

LE SEJOUR

- ✓ *Le séjour en HTP SMR est prescrit, auprès de l'établissement, par votre médecin généraliste ou spécialiste.*
- ✓ *Votre séjour va se dérouler sur une durée de 5 semaines, qui pourront être, ou non, consécutives (Prescription médicale)*
- ✓ *Pendant toute la durée de ce séjour, vous serez avec 4 autres patients.*
- ✓ *Le séjour est construit autour d'un programme de soins : Entretiens professionnels, activités thérapeutiques en individuel ou en collectif, et séances de rééducation, répartis entre le matin et l'après-midi.*
- ✓ *Selon votre souhait, un temps de repos vous sera proposé, après le déjeuner.*

LE REPAS DU MIDI

Le déjeuner est pris en charge, et se déroule, à 12h30, dans le service, encadré par l'ASG. Tous les menus sont définis par une diététicienne.

Vous devez apporter votre traitement personnel, si vous en avez un.

LA PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- ✓ *Le séjour est pris en charge à 100%, par votre assurance maladie (CPAM), car en rapport avec votre Affection Longue Durée (ALD), motivant le soin.*
- ✓ *Le transport (aller-retour) est pris en charge par la CPAM (véhicule personnel compris). Si vous choisissez une ambulance ou un taxi conventionné, un bon de transport vous sera remis le 1^{er} jour de votre séjour. Il vous incombe de choisir votre prestataire et de faire la réservation du transport (aller-retour).*

Pour vous aider dans vos démarches, nous vous transmettrons avec votre courrier d'admission, 2 documents : La liste des ambulances et taxis conventionnés par la CPAM ; et un flyer de la CPAM : « Remboursement transport individuel ».

LA FIN DE VOTRE SEJOUR

A la fin de votre séjour, le médecin du service transmettra, à votre médecin traitant, et à vous-même, un courrier médical, synthétisant les principaux éléments ré adaptatifs de votre soin.

LES INFORMATIONS UTILES

Heures d'ouverture du service : 08h30 - 16h30

Fermetures : Samedi, dimanche, jours fériés, et vacances scolaires Zone B.

Contacts :

- Standard : 02.40.62.65.40
- Par mail : inscription.htpsmr@hli-presquile.fr
- Par voie postale : Hôpital Intercommunal de la Presqu'île - Secrétariat HTPSMR. BP 25419. 44353 Guérande Cedex.
- Par fax : 02.40.62.65.36.

★**Merci et à bientôt**★